

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information 1701, rue Parthenais, UO 1510 Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 1809 035

Le 10 octobre 2018

OBJET:

Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des rapports annuels d'activités de la Sûreté du Québec

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 6 septembre 2018, qui visait à obtenir les rapports annuels d'activités de la Sûreté du Québec, pour la période du premier avril 2017 au 31 mars 2018, pour les postes suivants :

- MRC de Manicouagan
- MRC de la Haute-Côte-Nord
- MRC des Sept-Rivières
- MRC de Caniapiscau
- MRC de Minganie

En réponse à votre demande, nous vous informons que les « Rapports annuels d'activités des postes de la Sûreté du Québec » sont préparés pour le monde municipal et sont tous diffusés en même temps, pour que le milieu municipal et le public aient accès simultanément.

Les rapports correspondant à la période 2017-2018, feront l'objet d'une publication dans notre site Internet dans les six prochains mois et seront disponibles à l'adresse suivante : https://www.sq.gouv.qc.ca/organisation/publications/ (article 13 de la Loi sur l'accès). Vous les trouverez sous la rubrique « COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE »

Vous trouverez ci-joint une copie de l'article de loi mentionné et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.



Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Émilie Roy Conseillère et responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels